



Vernaison, le 24 mai 2022

**CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 30 MAI 2022
à 20 H 30
Mairie - Salle du conseil municipal**

ORDRE DU JOUR

Articles 16 et 17 du règlement intérieur

« Un temps de parole de 5 minutes maximum est accordé par intervention »

Désignation du secrétaire de séance.

Compte rendu des décisions prises en vertu de la délégation accordée à M. le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

RAPPORTS

1- ADMINISTRATION GENERALE

- 1.1 Installation d'un nouveau conseiller municipal
- 1.2 Modification de la composition des commissions municipales
- 1.3 Mission locale Intercommunale du Sud Ouest Lyonnais : Election d'un délégué suppléant
- 1.4 Composition du Conseil d'Administration du CCAS
- 1.5 Modification du règlement intérieur du conseil municipal
- 1.6 Convention de partenariat entre la ville de Vernaison et Pimms médiation Lyon Métropole

2 – POLE RESSOURCES - RESSOURCES HUMAINES

- 2.1 Création d'un poste permanent à temps complet dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux
- 2.2 Création d'un Comité Social Territorial (CST) et fixation du nombre de représentants du personnel, décision de maintien du paritarisme et recueil de l'avis des représentants des collectivités et établissements



3 – POLE RESSOURCES - FINANCES

3.1 Attribution d'une subvention exceptionnelle à Union Marinière de Vernaison (UMV) pour l'organisation d'une soirée « mise à l'honneur » des sportifs

4 - POLE ENFANCE JEUNESSE EDUCATION SOCIAL

4.1 Convention relative à la prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes des écoles privées sous contrat d'association avec l'Etat

Attribution du montant 2022 de la participation financière de l'école privée Notre Dame : modification du montant

4.2 Création de postes non permanents dans le cadre des adjoints d'animation (temps d'accueils périscolaires et temps méridien) - année scolaire 2022-2023

4.3 Création de postes non permanents dans le cadre des adjoints d'animation (CLSH) – année scolaire 2022-2023

4.4 Organisation d'un mini camp par le service Accueil de Loisirs et secteur jeunesse au mois de juillet 2022. - Approbation de la tarification des mini-camp

5 – POLE AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE

5.1 Convention entre la commune et le Syndicat Mixte du Rhône des Iles et des Lônes (SMIRIL)

6 – POLE TECHNIQUE – COMMANDE PUBLIQUE

6.1 Convention d'adhésion aux activités de Conseil en Energie Partagé du SIGERLy

7 – POLE ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE- COMMUNICATION

7.1 Convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'installation d'une zone d'activités ludiques – stade de foot de Vernaison

8 – QUESTIONS DIVERSES



Le Maire
Julien VUILLEMARD